

Assemblée Régionale

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes



Visio –25 juin 2020

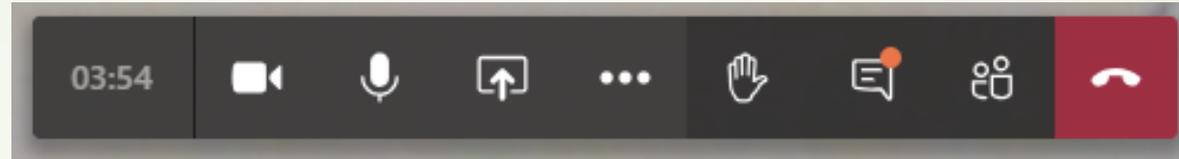
Ordre du jour

Accueil et ouverture par

François BLANCHARDON et Gérard RAYMOND

1. Actualités crise Covid 19 & ses suites
2. Adoption du PV de l'Assemblée régionale du 28 novembre 2019
3. Rapport moral du Président de la délégation pour l'année 2019
4. Rapport d'activité et Rapport financier de la délégation sur l'année 2019 : débats et adoption
5. Adoption du budget prévisionnel 2020 révisé : débat et adoption
6. Questions diverses

6 règles pour une AR en visio audible, dynamique et participative



1. Je coupe mon micro quand je ne prends pas la parole...
2. ...je le réactive quand je la prends
3. Pour participer aux échanges, je demande la parole en « levant la main »
4. Je peux aussi prendre la parole en écrivant mes questions ou commentaires dans le module « conversation »
5. Je participe aux sondages en « levant la main » ou par le module conversation
6. Pour voter : je clique sur le lien envoyé par le site **BALOTILO** pour voter pour mon association en précisant son nom et son département

Accueil et ouverture

G rard Raymond, pr sident de France Assos Sant 
Fran ois Blanchardon, pr sident de FAS ARA



1 - Actualités crise Covid 19 & ses suites



1 – Actualités crise Covid 19 & ses suites 1/4

Observatoire régional d'alerte et d'information des usagers : point d'étape

Mars-Avril / Phase 1

> **enquête** auprès des **associations membres** et des **représentants des usagers**

Mai / Phase 2

> Constitution de **2 groupes de travail** et production puis diffusion d'une **note de position**,

> Elaboration et diffusion de deux **supports ad hoc de communication au réseau**

Juin / Phase 3 : Mesure d'impact.

1 – Actualités crise Covid 19 & ses suites 2/4

Observatoire régional d'alerte et d'information des usagers : point d'étape

Analyse : Les réponses confirment que **les instances de démocratie sanitaire hospitalières et les RU n'ont que très peu été mobilisés** dans les réponses imaginées et mises en œuvre pour faire face à la crise.

1/3 des répondants affirme s'être appuyés sur la note pour faire valoir leur rôle : cela valide la pertinence de cette action.

Enfin, les RU saluent les actions de **relais d'informations fiables** et de **valorisation** des actions et bonnes pratiques associatives.

1 – Actualités crise Covid 19 & ses suites 3/4

Séjour de la santé

Double sollicitation :

- de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé, elle-même associée aux travaux du comité sur les piliers 2, 3 et 4.
- du Président de la CRSA ARA qui a pris l'initiative d'organiser une consultation régionale associant des structures dépassant le périmètre réglementaire de la conférence régionale.

Compte tenu du contexte, FAS ARA a fait le choix de travailler exclusivement sur le pilier 4 et produit une contribution partagée aux niveaux national et régional.

1 – Actualités crise Covid 19 & ses suites 4/4

Séjour de la santé

Deux constats:

- > Les instances de démocratie en santé et les associations d'usagers ont insuffisamment été associés à la gestion de crise
- > Les usagers de santé à domicile sont sortis des radars des pouvoirs publics au plus fort de la pandémie

Trois propositions:

- > Renforcer le rôle et les responsabilités des instances de DS
- > Muscler la participation des usagers aux organisations de coordination des acteurs de santé que sont les CPTS
- > Faire de la question de la santé à domicile un passage obligé des projets et plans de santé



2 - Adoption du PV de l'Assemblée régionale du 28 novembre 2019

Résolution 1

Après lecture par le Président de séance, l'assemblée régionale décide de valider la rédaction définitive du procès-verbal de la présente assemblée en date du 28 novembre 2019.

- *Point sur les votes en ligne : 19% de votants le 24/06 à 16h*
- *Appel au vote*



3 - Rapport moral du Président de la délégation pour l'année 2019

2020, une « voix des usagers » renouvelée... et entendue !

L'année 2019 s'est terminée sous de bons auspices pour la représentation des usagers et le travail partenarial engagé avec les acteurs régionaux, avant que la démocratie sanitaire ne vacille durant la période de la crise sanitaire. Tout au long de l'année 2019, au-delà de nos actions quotidiennes, la délégation s'est attachée à de nouveaux défis : des défis répondant à l'actualité mais aussi à notre volonté d'aller plus loin et de donner une nouvelle dimension au mouvement des usagers.

Cependant, parmi ceux-ci, notre service AUPRES, qui proposait une information et un accompagnement personnalisé à tout usager de la région en difficulté dans son parcours de santé, à cesser de fonctionner au 31 décembre. En effet, malgré les sollicitations, et la pertinence dans la réponse aux besoins exprimés ou le dynamisme de la part des équipes, les financeurs, prompts à mettre « l'utilisateur au centre », n'ont pas souhaité soutenir un service qui propose pourtant de partir de leurs besoins exprimés. Il est à craindre – ou à espérer ? – que dans ce domaine nous ayons eu raison trop tôt. Ce message est l'occasion pour moi de remercier nos équipes qui se sont mobilisées pour faire vivre ce service depuis deux ans. Je remercie également tous les acteurs de terrain qui nous ont fait confiance au bénéfice des usagers pour lesquels « AUPRES » s'est révélé un appui précieux, car adapté.

Heureusement, nos autres combats ont été couronnés de davantage de succès et nous donnent confiance en l'avenir.

Parmi les grands « chantiers » du mouvement des usagers : le lancement du Dossier médical partagé (DMP), fin 2018. Dans notre région, nous avons fait le choix de placer cette thématique au cœur de l'édition 2019 de la Journée européenne de vos droits en santé (JEDS). Cela a ouvert la voie à des partenariats avec les 12 Caisses primaires d'assurance maladie (CPAM). Une première ! Avec plusieurs milliers d'ouverture de DMP à la clé et, sur certains territoires, le point de départ à des partenariats durables entre établissements et Assurance maladie. Le DMP a également été au cœur de nos réunions et nous avons beaucoup échangé avec notre réseau autour de sa création, de sa mise en place, et de son avenir. 2019 a posé le cadre : les efforts vont naturellement se poursuivre en 2020 !

2019 a également été l'année du renouvellement des mandats des représentants des usagers (RU) au sein des Commissions des usagers (CDU) des 306 établissements de notre région. Un important travail a été mené, en étroite collaboration avec l'ARS, pour que le plus grand nombre de mandats soit pourvu. Communication, information, accompagnement du réseau régional des associations agréées... au terme de cette mobilisation, 72 % des mandats sont d'ores et déjà pourvus.

Autre bonne nouvelle : plus de 200 nouveaux RU ont rejoint le mouvement et représentent 30 % du nombre total des RU en CDU. A l'heure de la « crise » du bénévolat, c'est une belle réussite ! Après cette phase de renouvellement, place à l'accompagnement et la formation de ces nouvelles recrues, pour qu'elles prennent en main leur mandat dans les meilleures conditions. Et notre mobilisation ne doit pas fléchir pour pourvoir les mandats restés vacants. Notre programme de travail 2020 s'annonce bien rempli...

Enfin, parmi les nouveautés de 2019, je soulignerai le positionnement de notre délégation comme porteur de plaidoyers. Les instances de notre délégation l'ont même érigée comme orientation stratégique (nous en parlions lors du dernier édito). Plusieurs fois cette année, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes a ainsi su concrétiser sa vocation à porter « la voix des usagers ».

Les deux derniers exemples en date :

► « Conseil territoriaux de santé » (CTS) : au terme d'une étude menée auprès des RU siégeant dans ces instances départementales révélant les difficultés rencontrées, nous avons adressé nos préconisations à l'ARS pour en améliorer le fonctionnement (télécharger le plaidoyer sur les CTS). Celle-ci y a répondu en mobilisant 150 000€ pour les doter d'un secrétariat, indispensable support à leurs travaux. Pour aller plus loin, nous avons ensuite établi notre propre vision des CTS, espérant donner un nouveau souffle à cette instance de démocratie en santé qui a un rôle important à jouer à l'heure de la territorialisation du système de santé.

► Qualité de l'air dans les métropoles régionales : la conférence-débat qui s'est tenue [le 28](#) novembre dernier a été l'occasion de lancer un appel à l'attention des futurs candidats aux élections locales pour lutter contre ce phénomène devenu un fléau (48 000 à 67 000 décès prématurés par an dans notre pays). Télécharger le plaidoyer sur la qualité de l'air

A la faveur de notre transformation de « CISS » en « France Assos Santé », la « voix des usagers » s'impose davantage dans le paysage régional. Pour cela, nous sommes riches de nos partenaires passés, actuels et à venir, riches des approches de nos 140 associations membres, riches de nos actions, nombreuses, pour promouvoir les droits en santé, pour former, informer et soutenir les représentants des usagers.

L'année 2020 est marquée par les impacts de la crise sanitaire du Covid 19. Les associations des usagers de santé se sont mobilisées au côté des soignants pour informer, accompagner, soutenir les plus fragiles. Notre délégation régionale s'est mobilisée au plus tôt par la création d'un observatoire d'alerte et d'information des usagers et participe au Ségur de la santé. Soyons fort ensemble pour faire reconnaître nos valeurs et les droits des usagers.



4 - Rapport d'activité et Rapport financier de la délégation sur l'année 2019

Débats et adoption



4.1 - RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Construction : nous présenter / illustrer pour faire comprendre nos missions / valoriser nos partenaires financeurs / nous situer dans un réseau national

Diffusion : adhérents, réseau UNAASS, financeurs, partenaires opérationnels, grand public

Modalités de présentation : mettre en avant des réalisations de 2019 pour mieux faire réussir 2020

4.1 - RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Programme 5 : Représenter les usagers du système de santé -> **Mandats en CDU**

Réalisé en 2019	Échéance 2020
<p>Renouvellement des 1224 mandats de RU.</p> <p>Actions mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none">• Journée d'initiation à la RU,• Création d'un kit de soutien et d'accompagnement des RU et des bénévoles associatifs pour candidater,• Action de sensibilisation auprès des responsables associatifs pour recruter de nouveaux RU <p>Bilan au 31/12/2019 : 43 % des établissements avec 4 RU et 6 % sans RU.</p>	<p>Pourvoir les mandats de RU en CDU.</p> <ul style="list-style-type: none">• Rencontrer les responsables associatifs membres n'ayant pas ou peu de RU• Envoyer à toutes nos associations membres : la liste des mandats à pourvoir (1 fois par trimestre), le livrable « sensibilisation à la RU », le dépliant (national) « Devenir représentant des usagers »• Mener des actions spécifiques et ciblées pour les CDU « en danger » (<i>Ets n'ayant pas ou un seul RU</i>)• Participation aux assemblées générales des associations agréées en santé

4.1 - RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Programme 6 : Accompagner les usagers ->



Réalisé en 2019	Échéance 2020
<p><u>Gouvernance:</u> 26 réunions de dossiers, 5 COPILS, 3 Conseils scientifiques.</p> <p><u>Partenaires rencontrés:</u> > 100</p> <p><u>Accompagnements individuels:</u> 102 sollicitations d'usagers (58 Metro Lyon / 44 PDD) 33 personnes accompagnées au long cours</p> <p><u>Ateliers collectifs:</u> 2 sessions en décembre, 1/territoire, 20 usagers</p> <p><u>Evaluation:</u> Finalisation du protocole et livraison des premières données de suivi à l'équipe HESPER</p>	<p><u>COVID 19:</u> <i>une organisation repensée pour soutenir les usagers accompagnés durant le confinement.</i></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Protocoles ad hoc, développement de la visio, vigilance renforcée <p><u>Objectifs 2020:</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Poursuivre le développement de la file active➤ Développer les sessions collectives➤ Élargir la base partenariale➤ Inclure la totalité des usagers accompagnés dans la démarche d'évaluation➤ Présenter et valoriser le projet lors de la réunion annuelle nationale des porteurs de projets article 92

4.1 - RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Programme 1: Information des usagers, RU et acteurs associatifs -> **JEDS**

Réalisé en 2019	Échéance 2020
200 établissements participants Participation accrue des CPAM autour du thème « DMP »	Calendrier bouleversé par la crise sanitaire Maintien de la JEDS au 2 nd semestre (si les conditions sanitaires le permettent) : - Sur la semaine sécurité des patients ? - Évolution du thème ?

4.1 - RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Programme 1: Information des usagers, RU et acteurs associatifs -> **Animation des PQ**

Réalisé en 2019	Échéance 2020
<ul style="list-style-type: none">- Mise en place d'un groupe de travail avec des associations adhérentes (ADAPEI /APAJH/UNAFAM) et des personnes qualifiées- Echanges avec notre interlocuteur ARS ARA- Construction d'un guide sur le dispositif « Personne qualifiée »	<ul style="list-style-type: none">- Finalisation + diffusion du guide- Diffusion d'un appel à candidature auprès de notre réseau (surtout Loire et Rhône, aucune personne qualifiée !)- Animation d'un 1^{er} atelier entre personne qualifiée. Objectif : se rencontrer/échanger/travailler sur les besoins

4.1 - RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Programme 2: Formation des RU -> **"Et si moi aussi je devenais RU"**

Réalisé en 2019	Échéance 2020
Année du renouvellement : mise en place de formations pour recruter de nouveaux RU...	... qu'il faut maintenant former ! Crise sanitaire = report des sessions RUEA Mise en place d'Atelier formatifs à distance pour les nouveaux RU afin d'apporter quelques bases pour la reprise de la démocratie en santé

4.1 - RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Programme 2: Formation des RU -> **Formation spécialisation RU**

Réalisé en 2019	Échéance 2020
Partenariat avec l'institut Jean Bergeret sur la formation des RU à la question de la santé mentale.	2 cycles (à Lyon et Grenoble) de trois jours pour former tous profils de RU à la réponse d'une problématique liés à la santé mentale.

4.1 - RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Programme 3 : Expression des attentes –
Plaidoyer -> **Conférences-débat**

Réalisé en 2019	Échéance 2020
<p>Première conférence-débat le 11 avril Thème : <i>Plus près de loin ? Ma santé à l'ère du numérique</i> Ouverture : Guy Vallancien, professeur, membre de l'Académie nationale de médecine et pionnier de la robotique chirurgicale</p> <p>Deuxième conférence-débat le 28 novembre Thème : <i>Mauvais Air</i> Ouverture : Jean-François JULLIARD, directeur général de l'association Greenpeace France</p>	<p>Organiser une conférence-débat en novembre 2020. Thème en lien avec l'actualité En distanciel et/ou en présentiel.</p>

4.1 - RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Programme 3 : Expression des attentes – Plaidoyer ->
Guide des bonnes pratiques "plaintes et réclamation" et "médiations hospitalières"

Réalisé en 2019	Échéance 2020
<ul style="list-style-type: none">• Une étude sur un an• 6 établissements impliqués sur 6 mois• Des RU, des PCRU, des directeurs interrogés <p>Il en ressort un guide de bonnes pratiques comprenant</p> <ul style="list-style-type: none">• Des outils spécifiquement créés : Une affiche grand format sur l'importance de l'expression Une BD sur la médiation hospitalière• 9 recommandations essentielles pour un circuit des plaintes et réclamations efficaces.	<p>La diffusion et l'appropriation du document.</p> <p><u>Objectifs:</u></p> <p>A -Faire parvenir le document à tous les RU Envoi aux CDU? Nous souhaitons outiller les RU pour qu'ils puissent être en mesure de le porter et présenter auprès de leur PCRU</p> <p>B – Quelle méthode pour l'appropriation ?</p> <ol style="list-style-type: none">1) Lors de temps en présentiel type RU-nion/GE2) Par des ateliers dédiés à distance3) Lors d'une journée RU/PCRU

4.1 - RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Programme 4 : Animation du réseau -> **Vie associative**

Réalisé en 2019	Échéance 2020
<p>Une vie associative intense :</p> <ul style="list-style-type: none">- 4 assemblées territoriales- 2 assemblées régionales- 6 Comités régionaux- 11 Bureaux <p>Pour :</p> <ul style="list-style-type: none">- Adopter 5 Orientations stratégiques- Valider des premières actions	<p>Poursuivre et renforcer le travail inter-associatif : 4 « rencontres territoriales » à la rentrée 2020</p>

4.1 - RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Contribution au réseau national -> **Vie interassociative**

Réalisé en 2019	Échéances 2020
<p>4 Journées nationales et séminaires en 2019 pour échanger et travailler en inter-associatif et inter-régional :</p> <ul style="list-style-type: none">- « Santé mentale et maladies chroniques » (7/03),- « Recenser et capitaliser les actions en prévention et promotion de la santé » (18/06),- « Ma Santé 2022 » (17/10)- « Accès et renoncement aux soins » (25/11)	<p>Les prochains RV :</p> <ul style="list-style-type: none">- 14 septembre : l'organisation des soins et la Démocratie en Santé pendant la crise COVID-19- 16 octobre : séminaire sur le prix du médicament- 23 novembre : le rôle de l'Assurance maladie pendant la crise COVID-19 (co-organisé avec FNATH et UNAF)- 9 décembre : Capitalisation en prévention-promotion de la santé

4.1 - RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Contribution au réseau national -> **Prévention, promotion de la santé**

Réalisé en 2019	Échéance 2020
<p>Banque d'actions : Constitution d'une base de données des actions de prévention et promotion de la santé des associations agréées. Objectif : valoriser les actions menées par les associations agréées et favoriser l'échange d'expériences. Plus de 100 actions documentées, 130aine d'associations ARA sollicités.</p>	<p>Capitalisation : Aller plus loin : capitaliser pour rendre partageable les savoirs-faire. Une méthode pour objectiver et valoriser la prévention/promotion des associations agréées sur des indicateurs expérientiels France Assos Santé ARA s'engage avec 5 autres délégations pour se former en 2020 et capitaliser dès 2021.</p>

4.2 - RAPPORT FINANCIER 2019

Remarque préliminaire : nous sommes sur la 2^e année après la fusion, il y a donc une première possibilité de comparer cet exercice avec le précédent

Le compte de résultat 2019 se compose ainsi :

- **425 478€** de **produits**, dont 396 336€ de produits d'exploitation et 29 143€ de produits exceptionnels (+ 29% par rapport à l'exercice 2018)
- **361 854€** de « déficit » qui constitue en réalité la **dotation du FNDS** (Fonds national pour la démocratie sanitaire) affectée à la délégation Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de la convention nationale passée par l'UNAASS avec le ministère des Solidarités et de la santé et la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAM-TS) (- 5,7% par rapport à 2018)
- **787 332€** de **charges**, la totalité étant constituée de charges d'exploitation

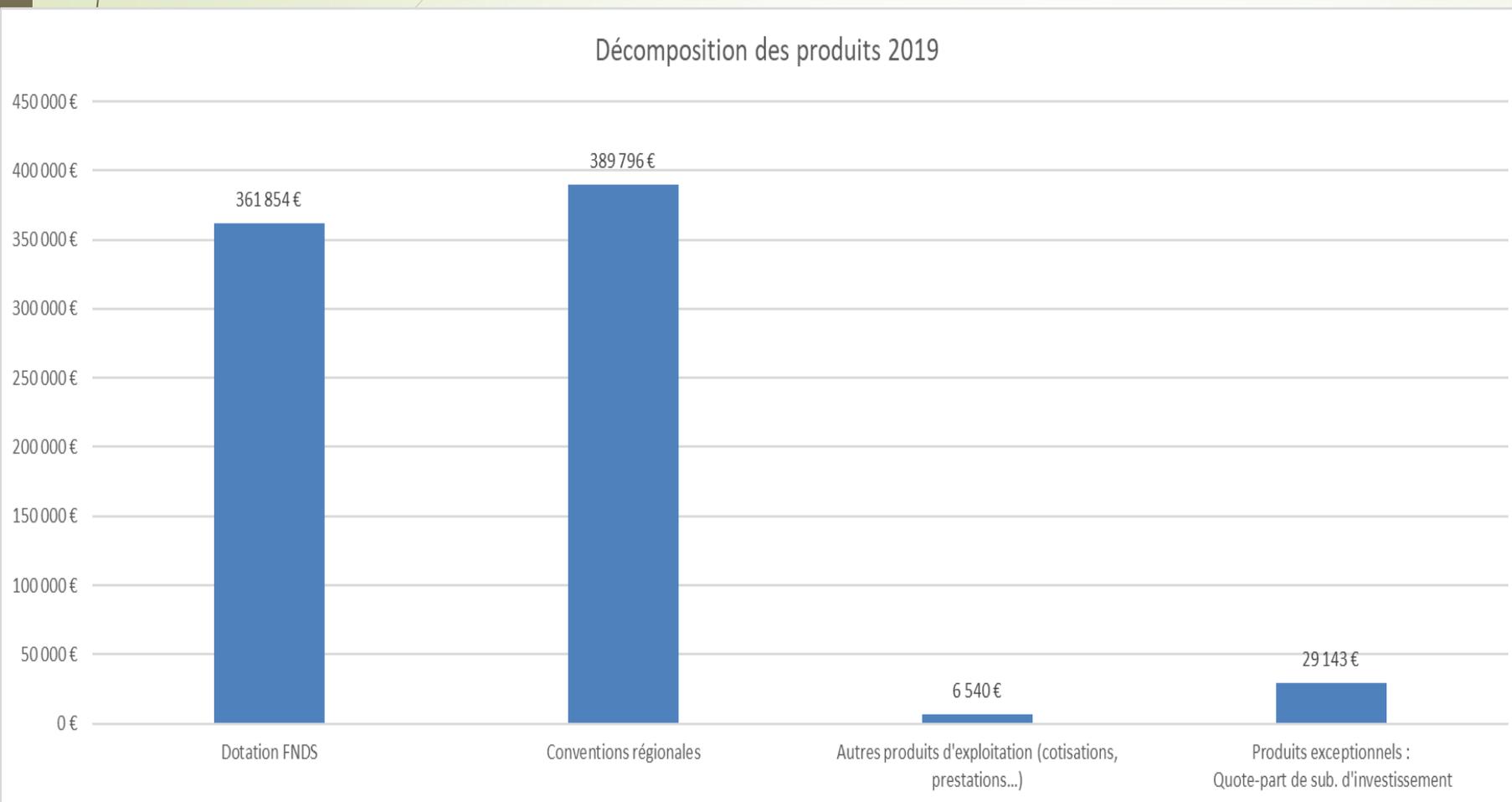
Pas de déficit possible à l'échelle d'une délégation.

Au plan national, **un excédent de l'exercice 2019 de 79 077€**,

sur un **budget réalisé total de 8 225 306€ €**

4.2 - RAPPORT FINANCIER 2019

Les chiffres clés de l'année 2019 : les produits



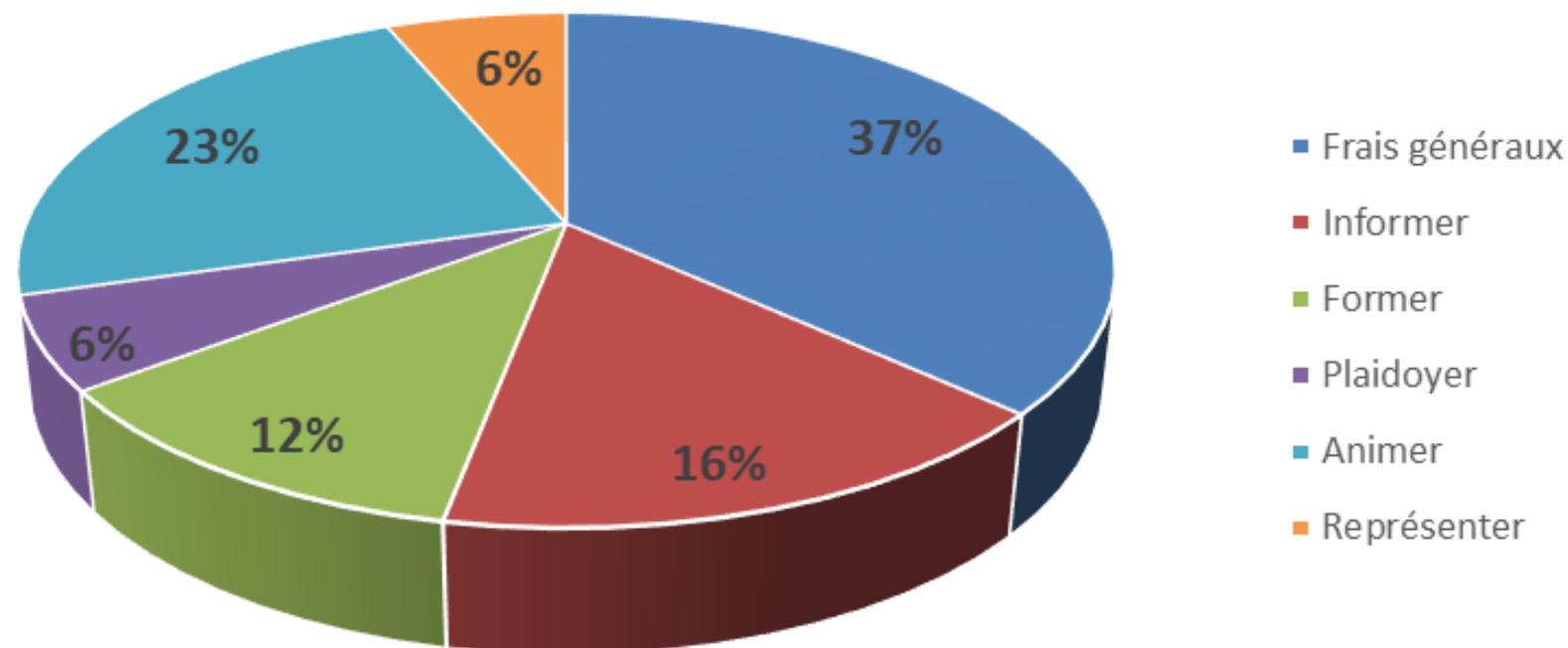
*Les subventions publiques représentent **98%** des financements de l'URAASS ARA.*

*La dotation du **FNDS** représente **45%** et les **conventions régionales 53%** de la totalité de ses produits (inversion au regard de l'exercice précédent).*

4.2 - RAPPORT FINANCIER 2019

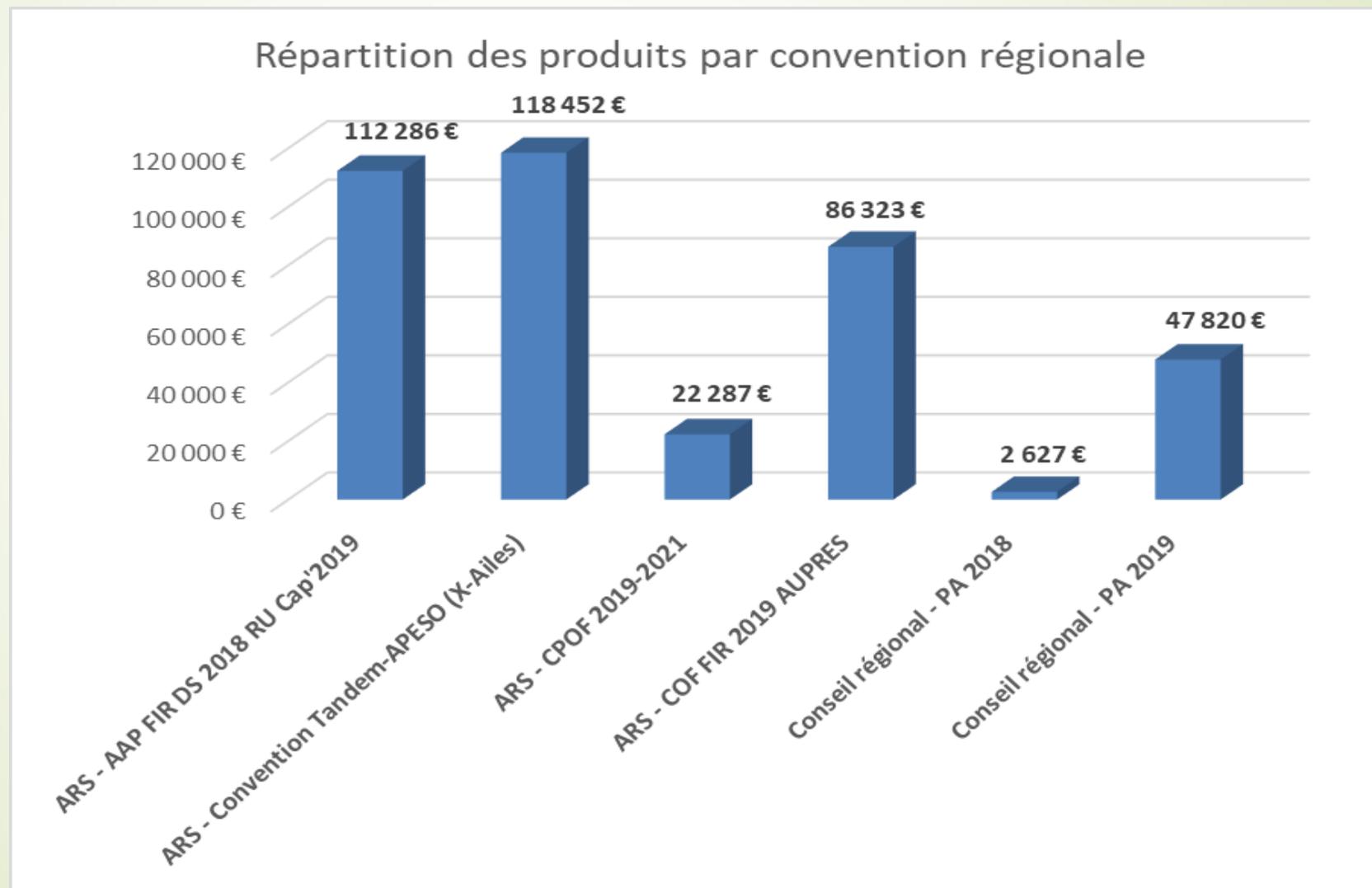
Zoom sur... les programmes du FNDS

Répartition des dépenses entre les programmes
FNDS



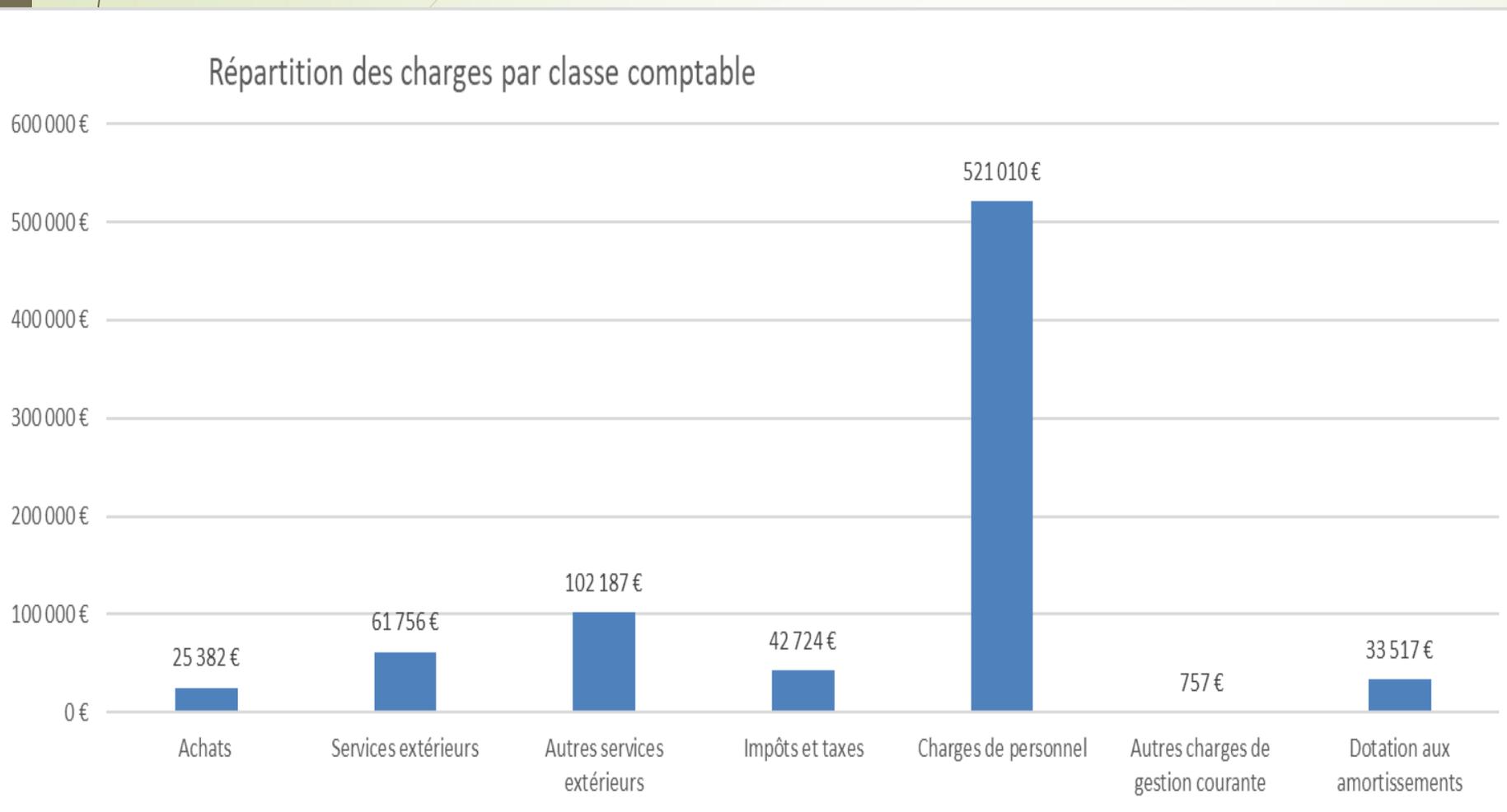
4.2 - RAPPORT FINANCIER 2019

Zoom sur... les conventions régionales



4.2 - RAPPORT FINANCIER 2019

Les chiffres clés de l'année 2019 : les charges



*L'ensemble des dépenses de personnel (charges et taxes) représentent **71% du total des charges.***

***Effectifs** : en moyenne, la délégation Auvergne-Rhône-Alpes a disposé de **13,9 ETP** en 2019, dont 7,8 financés par les conventions régionales (effectifs complets sur 12 mois pour X-Ailes et AUPRES + une chargée de projets « RU'Cap 2019).*

4.2 - RAPPORT FINANCIER 2019

L'URAAS ARA au sein de l'UNAASS – chiffres clés

	URAASS ARA	Ensemble des URAASS	UNAASS
Effectifs au 31/12/2019	13,6 ETP	57,3 ETP	85,2 ETP
Budget réalisé 2019	787 332 €	3 857 102 €€	8 146 229 €

Résolution 2

Le rapport d'activité et le rapport financier ont été exposés à l'ensemble des membres présents qui les approuvent.

- *Point sur les votes en ligne*
- *Appel au vote*

5 – Adoption du budget prévisionnel 2020 révisé



5 – Présentation du BP 2020 révisé

Un BP 2020 qui passe de 770K€ à 630K€

Principales évolutions dans les charges :

- ▶ Acter la diminution des dépenses liées à la suspension des activités présentielle entre le 15 mars et le 31 août ;
- ▶ Evolution sensible des charges de personnels :
 - ▶ Chômage partiel et « arrêts maladies » pendant la période de confinement
 - ▶ Chargé.e de mission formation sur 6 mois après le départ de Cynthia Boutarica
- ▶ Tirer les enseignements de l'exercice 2019 : corriger les surestimations ; revoir l'affectation des frais généraux

5 – Présentation du BP 2020 révisé

Principales évolutions dans les produits :

- Des produits nouveaux ou plus élevés sur certaines conventions au regard de la clôture 2019 :
 - "RU Cap'2019" : + 14K€
 - CPOF 2019 – 2021 : 47K€ au lieu de 39K€
- Des projets de conventions non validés ou reportés :
 - Conseil régional (50K€) : passage en commission en juillet (sur 32K€)
 - ARS (89K€) : un « gel » annoncé qui n'exclut pas des financements nouveaux (en discussion)
- Fin du service AUPRES et arrêt de la subvention au 31/12/2019

5 – Présentation du BP 2020 révisé

Les 4 actions « clés » (une par OS) dans le BP 2020 révisé

- OS 1 (Parcours) : Former les RU à la santé mentale
- OS 2 (Accès aux soins) : Accès au médecin traitant via CPTS
- OS 3 (L'utilisateur acteur de sa santé) : Santé des jeunes (la connaissance des droits pour être acteur de sa santé)
- OS 4 (RU/Patients pairs/aidants) : Trophées des aidants (actions innovantes)

Résolution 3

Le budget prévisionnel de la délégation est présenté à l'assemblée régionale qui l'approuve.

- *Point sur les votes en ligne*
- *Appel au vote*

6 – Questions diverses



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION



Assemblée Régionale

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes



Visio –25 juin 2020